



TRANSITIONS DANS LA PAUVRETE AU BENIN : encore 54% de la population à sortir de la vulnérabilité



TRANSITIONS DANS LA PAUVRETE AU BENIN :

encore 54% de la population à sortir de la vulnérabilité

RÉSULTATS CLÉS

1. Contexte et justification

L'étude sur la pauvreté permet de faire ressortir son aspect complexe et multidimensionnel. La situation de la pauvreté au Bénin a été analysée selon les données de la première édition de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de vie des ménages (EHCVM1) qui montrent que qu'en 2019, l'incidence de la pauvreté monétaire au Bénin est de 38,5 %. Cet indice présente des disparités selon le milieu de résidence où on note 44,2 % en milieu rural contre 31,4 % en milieu urbain. Les causes et conséquences de la pauvreté sont multiples et diverses.

La pauvreté est devenue une préoccupation centrale à tous les documents de politique et stratégiques. Vu l'intérêt d'agir pour la réduction de la pauvreté, une série de documents stratégiques y ont été consacrés, Il s'agit des différentes générations de document de stratégie de réduction de la pauvreté (SRP, DSRP). Des référentiels nationaux tels que les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) 2006-2011, la Politique Nationale de Population 2013-2025, la Politique Holistique de Protection Sociale 2013-2025, l'Agenda Spatial du Bénin 2016, et plus récemment le Plan National de Développement 2018-2025, et le Programme de Croissance pour le Développement Durable 2018-2021 portent une attention particulière sur la question de la pauvreté.

Pour leur mise en œuvre, ces politiques ont été traduites en stratégies et programmes sectoriels. La Politique Holistique de Protection Sociale (2013-2025), est orientée sur la réduction de la vulnérabilité des populations face aux risques économiques et sociaux. De façon spécifique, cette politique permettra d'intensifier les mesures en faveur des groupes les plus vulnérables, de renforcer le système d'assurance sociale et d'améliorer le cadre législatif et réglementaire de la protection sociale au Bénin.

En ce qui concerne les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) 2006-2011, elle s'est traduite entre autre par le renforcement de la stabilité macroéconomique, la surveillance de l'environnement macroéconomique.

En ce qui concerne l'Agenda Spatiale du Bénin en 2016, trois points stratégiques ont été retenus. Le premier concerne le renforcement des pôles

de développement et l'amélioration des réseaux structurants. Le deuxième concerne le développement des espaces frontaliers du Bénin, de façon à maximiser les avantages économiques et sociaux pouvant être tirés de sa position géographique. Quant au troisième point, il concerne la promotion d'un développement économique durable qui protège et valorise à la fois l'environnement naturel, le patrimoine culturel ainsi que le capital humain.

Il est bien vrai qu'il est observé un léger repli de l'incidence de pauvreté monétaire entre 2015 et 2019 traduisant une amélioration de la situation. En effet, elle est passée de 39,3 % en 2015 à 38,5 % en 2019, soit une baisse de 0,8 point de pourcentage.

Malgré le taux de croissance du pays qui a connu beaucoup d'amélioration ainsi que les mesures prises par le gouvernement pour réduire le niveau de pauvreté et améliorer les conditions de vie, on note encore qu'une grande majorité de béninois vivent encore dans la pauvreté et par ricochet sont victimes d'une situation de vulnérabilité.

2. La dynamique dans la pauvreté

Les encadrés ci-dessous présentent la méthodologie utilisée dans le cadre de la dynamique ainsi que la définition des indicateurs utilisés.

Vulnérabilité : la population vulnérable est défini ici comme l'ensemble des personnes qui étaient pauvre à une période t1 et qui ont basculé vers l'état de non pauvreté à un moment t2 en plus des personnes qui n'étaient pas pauvre à une période t1 mais qui ont basculé vers la pauvreté.

Méthodologie d'analyse

Concernant les méthodologies relatives à la dynamique de la pauvreté, la Banque Mondiale préconise les approches cherchant à capter les mouvements d'entrée et de sortie de la situation de pauvreté en termes de probabilité, de durée ou de fréquence. Dans ce cadre précis, la méthode d'analyse utilisée dans cette dimension 3 est inspirée des travaux de Dang et Lanjouw (2013) et de Dang, Lanjouw, Luoto et McKenzie (2011). Ces auteurs explorent une méthodologie statistique alternative pour l'analyse des mobilités au sein de la pauvreté, à partir de deux ou plusieurs données transversales.

Définition des sous dimensions qui composent la transition dans la pauvreté :

PP : désigne les individus (ou ménages) qui étaient pauvres à la période t_1 qui sont restés toujours pauvres à la période t_2 . Ils n'ont donc pas changé d'état de pauvreté. Ainsi PP signifie la pauvreté chronique ou la trappe à pauvreté.

NPP : ce sont ceux qui étaient non-pauvres à la période t_1 mais qui ont basculé dans la pauvreté à la période t_2 .

PNP : ce sont ceux qui étaient pauvres au départ (l'année t_1) mais qui sont sortis de la pauvreté à l'année t_2 .

NPNP : ce sont les individus (ou ménages) qui ont connu un état prolongé de non-pauvreté sur les deux années t_1 et t_2 . L'indicateur NPNP désigne donc la non pauvreté pure.

Indice synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP) : au niveau de la dimension 3 a pour objectif de capter, parmi les populations en situation transitoire ou dans un état statique celles qui sortent effectivement de la pauvreté.

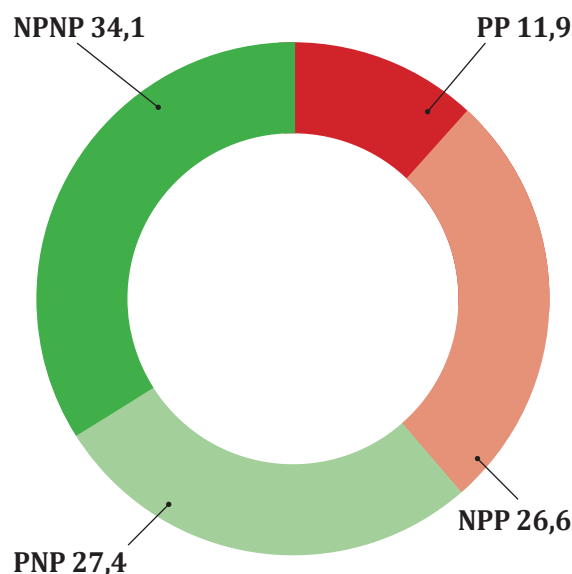
La dimension 3 de DDMI analyse les dynamiques de la pauvreté à travers l'Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP). Il est composé de deux sous-indices (Indice de Transition et Indice de Stabilité) avec le double objectif de mesurer l'ampleur des entrées et sorties de la pauvreté pour les différentes transitions, mais aussi d'analyser les facteurs qui influencent cette dynamique

❖ *Dynamique de la pauvreté au plan national*

L'indice Synthétique de Sorties de la Pauvreté du Bénin a connu une amélioration continue sur les périodes de transition 2007-2011, 2011-2015 puis 2015-2019 (Graphique 1). La progression de 2,65 points observée entre la deuxième et la troisième transition a été plus accentuée que celle de 0,44 point entre les deux premières transitions.

L'évolution des différentes catégories de pauvreté (PP, NPP, PNP et NPNP) montre que suivant les trois transitions, le niveau de stabilité (PP et NPNP) s'est rétréci au profit du niveau de vulnérabilité où on note 26,6 % de NPP et 27,4 % de PNP dont la somme donne les 54 %.

Graphique 1 : Dynamique de la pauvreté au niveau national (%)



Source : CREFAT/CREG et LAREG 2019

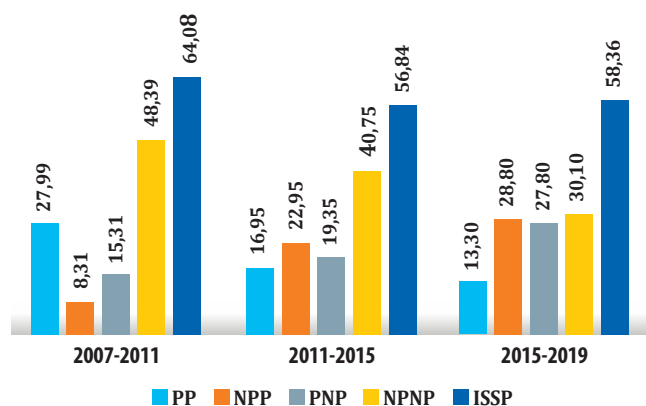
❖ *Dynamique de la pauvreté au niveau départemental*

Entre 2015 et 2019, l'ISSP du département de l'Alibori est de 58,36 % et se classe 4ème derrière le Littoral, l'Ouémé et le Plateau. La proportion des PP est de 13,30 % contre 30,10% pour les NP-NP. Quant aux populations vulnérables (NPP, PNP), leur niveau est de 56,6 %.

Une analyse comparative de la dynamique de la pauvreté dans le département de l'Alibori durant les périodes successives 2007-2011, 2011-2015 et 2015-2019 montre une baisse sur toute la ligne de la proportion des ménages vivant dans la pauvreté chronique (PP) de 11,04 points sur les deux premières périodes et 3,6 points sur les deux dernières périodes. La même tendance baissière a été constatée au niveau de la proportion des ménages non pauvres (NPNP) de 7,64 points sur les deux premières périodes et 10,6 points sur les deux dernières périodes. Ces deux situations déplorable entraînent l'augmentation progressive du niveau de vulnérabilité (NPP et PNP) de 14,64 points et 4 points respectivement sur 2007-2011 et 2011-2015 et de 5,5 points et 8,4 points sur 2011-2015 et 2015-2019.

Ceci pourrait être justifié par les conflits entre éleveurs et producteurs, l'apparition des sauterelles et chenilles, les inondations très fortes au cours de la période 2011-2015 et la conjoncture économique au Nigéria et la baisse des activités économiques entre 2016 et 2019 imputable au temps d'attente des résultats des réformes engagées surtout dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Graphique 2 : Dynamique de la pauvreté dans le département de l'Alibori de 2007-2011, 2011-2015 et 2015-2019

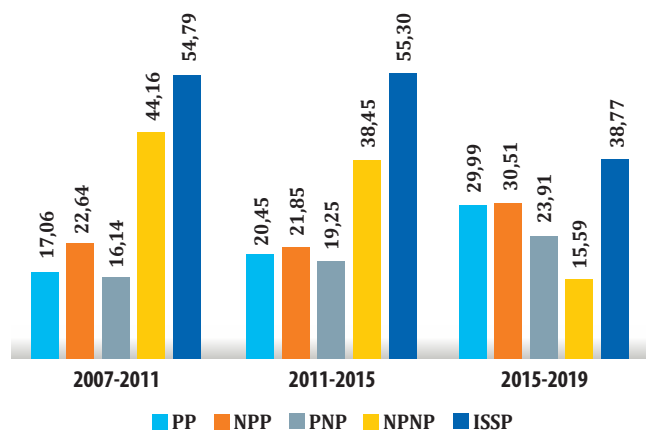


Source : CREFAT/CREG et LAREG 2019

Entre 2015 et 2019, l'ISSP du département de l'Atacora est de 38,77 % et se classe 6ème juste derrière l'Alibori. La proportion des PP est de 29,99 % contre 44,16% pour les NP-NP. Quant aux populations vulnérables (NPP, PNP), leur niveau est de 15,59.

Sur les périodes de transition 2011-2015 et 2015-2019, la proportion des pauvres pure (PP) a connu une baisse de 2,9 points et celle des non-pauvres pure (NPNP) une augmentation significative de 11,4 points contrairement aux périodes de transitions 2007-2011 et 2011-2015. Dans la même période, la situation des populations vulnérables (NPP et PNP) a connu une amélioration. En effet, elle a baissé de 8,7 points pour les non pauvres devenus pauvres (NPP) et une légère augmentation de 0,2 point pour les pauvres non pauvres (PNP).

Graphique 3 : Dynamique de la pauvreté dans le département de l'Atacora de 2007-2011, 2011-2015 et 2015-2019

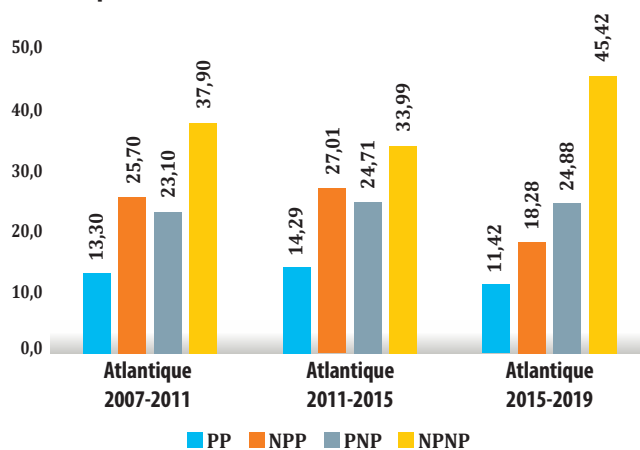


Source : CREFAT/CREG et LAREG 2019

Dans le département de l'Atlantique, sur les périodes de transition 2011-2015 et 2015-2019, la proportion des pauvres pure (PP) a connu une baisse de 2,9 points et celle des non pauvres pure (NPNP) une augmentation significative de 11,4 points contrairement aux périodes

de transitions 2007-2011 et 2011-2015. Dans la même période, la situation des populations vulnérables (NPP et PNP) a connu une amélioration. En effet, elle a baissé de 8,7 points pour les non pauvres devenus pauvres (NPP) et une légère augmentation de 0,2 point pour les pauvres non pauvres (PNP). Cette situation traduit l'adaptation de la population aux chocs socio-économiques. En conséquence l'ISSP a connu une augmentation de 9,9 points.

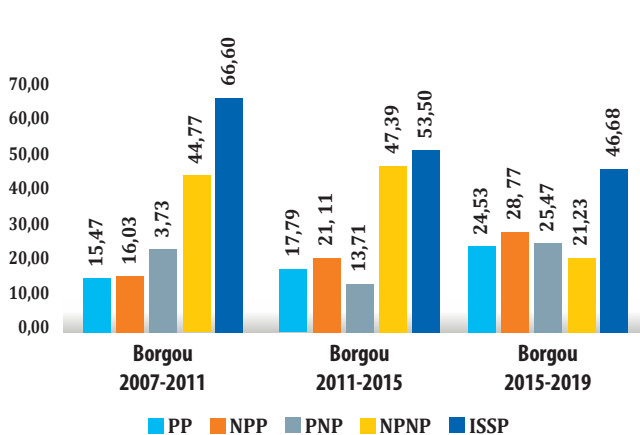
Graphique 4 : Dynamique de la pauvreté dans le département l'Atlantique de 2007-2011, 2011-2015 et 2015-2019



Source : CREFAT/CREG et LAREG 2019

L'ISSP du département du Borgou s'est affiché à 46,68% pour la transition 2015-2019. La proportion des PP est de 24,53% contre 21,23% pour les NPNP. Quant aux populations vulnérables (NPP, PNP), leur niveau est de 54,24% soit plus de la moitié de la population du département.

Graphique 5 : Dynamique de la pauvreté dans le département du Borgou de 2007-2011, de 2011-2015 et de 2015-2019

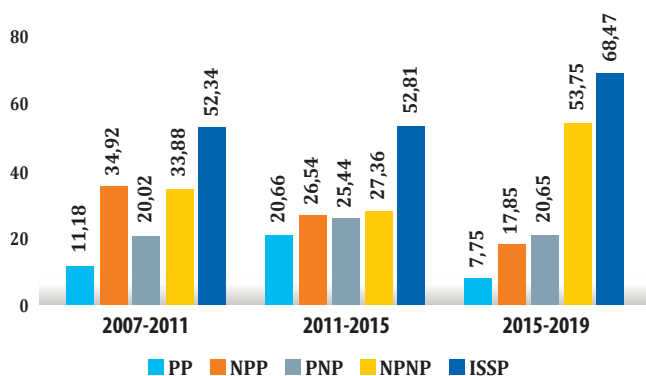


Source : CREFAT/CREG et LAREG 2019

Le département des collines a connu une hausse de la proportion des personnes pauvres pure (PP) entre les périodes 2007-2011 et 2011-2015 qui est passée de 11,18 à 20,66, soit une hausse d'environ 9,48 points. Cette proportion a chuté à 7,75 points

pour la période 2015-2019, soit une baisse de 12,91 points. La proportion des non pauvres pures (NPNP) a diminué de 6,52 points entre les périodes 2007-2011 et 2011-2015 avant connaître une hausse d'environ 26,49 points entre les périodes 2011-2015 et 2015-2019. Pendant ce temps, la proportion des personnes ayant basculé dans la pauvreté (NPP) qui avait baissé de 8,38 points entre les périodes 2007-2011 et 2011-2015 a connu une nouvelle diminution de 8,69 points entre les périodes 2011-2015 et 2015-2019. Celle des personnes ayant transité dans la non pauvreté (PNP) qui avait augmenté de 5,42 points entre les périodes 2007-2011 et 2011-2015 a baissé de 4,79 points entre les périodes 2011-2015 et 2015-2019. Ces différentes variations ont entraîné une augmentation de 15,66 points de l'ISSP entre les périodes 2011-2015 et 2015-2019.

Graphique 6 : Dynamique de la pauvreté dans le département des Collines de 2007-2011, de 2011-2015 et de 2015-2019



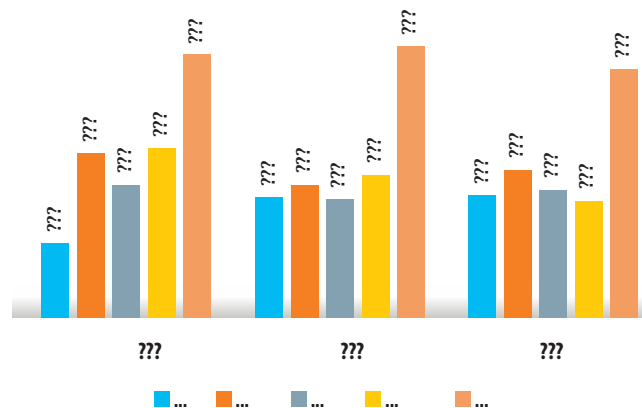
Source : CREFAT/CREG et LAREG 2019

Entre 2015 et 2019, l'ISSP du département du Couffo est de 47,77 et se classe 6ème après les Collines et le Borgou respectivement 5ème et 4ème. Son Indice de Transition est de 46,63 contre 48,93 pour l'Indice de Stabilité. La proportion des PP est de 23,76 contre 22,76 pour les NP-NP. Quant aux populations vulnérables (NPP, PNP), leur niveau est de 53,48.

L'analyse du graphique ci-dessous montre que sur les périodes 2011-2015 et 2015 et 2019.

La situation des pauvres pure (PP) a connu une amélioration contrairement aux périodes 2007-2011 et 2011 et 2015 ou elle a une augmentation. En effet, elle est passée de 19,19 à 14,49 soit une baisse de 4,7 points. A l'opposé, la situation des non pauvres purs (NPNP) a connu un repli de 5,3 points. Pendant la période étudiée, la population vulnérable (NPP, PNP) a augmenté passant de 40,72 à 50,72.

Graphique 7 : Dynamique de la pauvreté dans le département du Couffo de 2007-2011 et de 2011-2015



Source : CREFAT/CREG et LAREG 2019

Entre 2015 et 2019, l'ISSP du département du Littoral est de 73,27 %, la proportion des PP est de 2,94 % contre 60,54 % pour les NP-NP. Quant aux populations vulnérables (NPP, PNP), leur niveau est de 36,52 %.

Entre 2015 et 2019, l'ISSP du département du Mono est de 56,40 et se classe 9ème après le Littoral et la Donga respectivement 8ème et 7ème. Son Indice de Transition est de 45,55 contre 83,69 pour l'Indice de Stabilité. La proportion des PP est de 14,23 contre 32,93 pour les NP-NP. Quant aux populations vulnérables (NPP, PNP), leur niveau est de 52,84

L'analyse de la dynamique de la pauvreté dans le département de l'Ouémé entre 2015 et 2019 montre que plus de la moitié de la population du département (57,82 %) a gardé son statut de non pauvreté pure (NPNP) au cours de la période. La population vulnérable composée de ceux qui sont sortis de la pauvreté (PNP) et de ceux qui ont basculé dans la pauvreté (NPP) au cours de la période est évaluée à 37,97 %, soit près plus du tiers de la population du département. Dans ce département, la population des pauvres chroniques (PP) est évaluée à 4,22 %.

L'analyse de la dynamique de la pauvreté dans le département du Plateau entre 2015 et 2019 montre que moins du tiers de la population du département (31,67 %) ont gardé leur statut de non pauvreté (NPNP) au cours de la période. La population vulnérable est évaluée à 50,86 %, soit plus de la moitié de la population du département.

Le département du Zou affiche les indicateurs suivants : pauvreté pure (PP) : 12,35 % ; proportion de la population non pauvre pure (NPNP) : 35,95 % ; proportion de la population ayant transité dans la non pauvreté (PNP) : 24,25 % ; indice synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP) : 59,09 %.

Transition 2015-2019							
Region	PP	NPP	PNP	NPNP	Indice de Transition	Indice de Stabilité	ISSP
Alibori	13,30	28,80	27,80	30,10	49,12	69,35	58,36
Atacora	29,99	30,51	23,91	15,59	43,94	34,20	38,77
Atlantique	11,42	18,28	24,88	45,42	57,65	79,91	67,87
Borgou	24,53	28,77	25,47	21,23	46,96	46,39	46,68
Collines	7,75	17,85	20,65	53,75	53,64	87,40	68,47
Couffo	23,76	28,54	24,94	22,76	46,63	48,93	47,77
Donga	14,49	28,81	21,91	34,79	43,20	70,59	55,22
Littoral	2,94	15,96	20,56	60,54	56,30	95,37	73,27
Mono	14,23	28,77	24,07	32,93	45,55	69,83	56,40
Oueme	4,22	14,09	23,89	57,82	62,90	93,20	76,57
Plateau	17,47	25,33	25,53	31,67	50,20	64,45	56,88
Zou	12,35	27,45	24,25	35,95	46,90	74,43	59,09

❖ Dynamique de la pauvreté selon le genre

L'analyse du GDDI rend compte de la situation sexospécifique de la dynamique de pauvreté. L'indicateur qui se calcule pour la première fois pour le Bénin montre que la condition de pauvreté des béninois varie selon le sexe.

	PP	NPP	PNP	NPNP	Indice de Transition	Indice de Stabilité	ISSP
Transition 2015-2019							
National	11,93	26,57	27,37	34,13	50,74	74,10	61,32
Homme	14,87	23,77	25,33	36,03	51,58	70,78	60,42
Femme	10,01	27,71	29,69	32,59	51,72	76,50	62,90
Transition 2011-2015							
National	12,36	27,74	23,84	36,06	46,22	74,47	58,67
Homme	15,26	24,94	22,74	37,06	47,69	70,84	58,12
Femme	11,43	28,27	16,17	44,13	36,38	79,43	53,76

Source : CREFAT/CREG et LAREG 2019

L'Indice Synthétique de Suivi de la Pauvreté des femmes (62,90) est au-dessus de la moyenne nationale (61,32) alors que celui des hommes (60,42) est en dessous. La tendance est la même pour les deux sous-

indices : l'Indice de Transition et l'Indice de Stabilité. Ces résultats traduisent que les conditions des femmes sont meilleures que celles des hommes par rapport à la pauvreté au Bénin. Cependant, les béninois sont plus nombreux en situation de stabilité de non pauvreté pure (H : 36,02 % contre F : 32,59 %) que les femmes ainsi que pour la stabilité dans la pauvreté chronique (H : 14,87 % contre F : 10,01 %). Les femmes sont plus vulnérables à la pauvreté en étant plus concernées par des sorties (PNP) et les basculements NPP) dans la pauvreté.

Une comparaison par rapport à la période de transition 2011-2015 indique que les tendances globales (ISSP, IS et IT), n'ont pas changé. Toutefois, les écarts entre les conditions des sexes se sont réduits (ISSP : 2,48 en 2015-2019 contre 4,36 en 2011-2015). Par ailleurs, le changement le plus notable est que les hommes sont devenus plus riches que les femmes en voyant leur proportion se réduire légèrement de 37,06 % à 36,03 % pendant que celle des femmes a chuté de 44,13 à 32,59 % ; 11,54 point de pourcentage de perdu. Ce changement peut s'expliquer fondamentalement par l'arrêt des politiques de PMCCP prioritairement dédiées aux femmes qui ont couru jusqu'en 2016 avant de connaître un long temps d'arrêt en raison des réformes pour mieux les restructurer.

SYNTHÈSE

Comment sortir les 54% de la population vulnérable ?

Après l'analyse des facteurs liés à ces résultats, les recommandations qui suivent ont été formulées :

- renforcer la mise en œuvre des documents de politique, de stratégies et de plans de développement qui accordent une priorité à la réduction de la pauvreté voire l'amélioration du niveau et la qualité de vie des populations notamment :
- mettre en place une politique de mise en valeur des terres et d'amélioration de la productivité agricole, ainsi qu'une diversification des activités économiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **Dang, H. A., Lanjouw, P. F., Luoto, J., McKenzie, D., (2014)**, Using repeated cross-sections to explore movements into and out of poverty, *Journal of Development Economics*, 107, March, 112-128
2. **INSAE (2020)** Note sur la pauvreté en 2019
3. **Politique Holistique de Protection Sociale, mars 2013**

EQUIPE DE RÉDACTION

LAWANI Mouchitaba

SEMEVO A. Odette

FADO Alexis



Thiès, HLM Grand Standing, Rue GSH41, Sénégal
Tél. : +221 33 951 45 46
assistanat.creg@creg-center.org